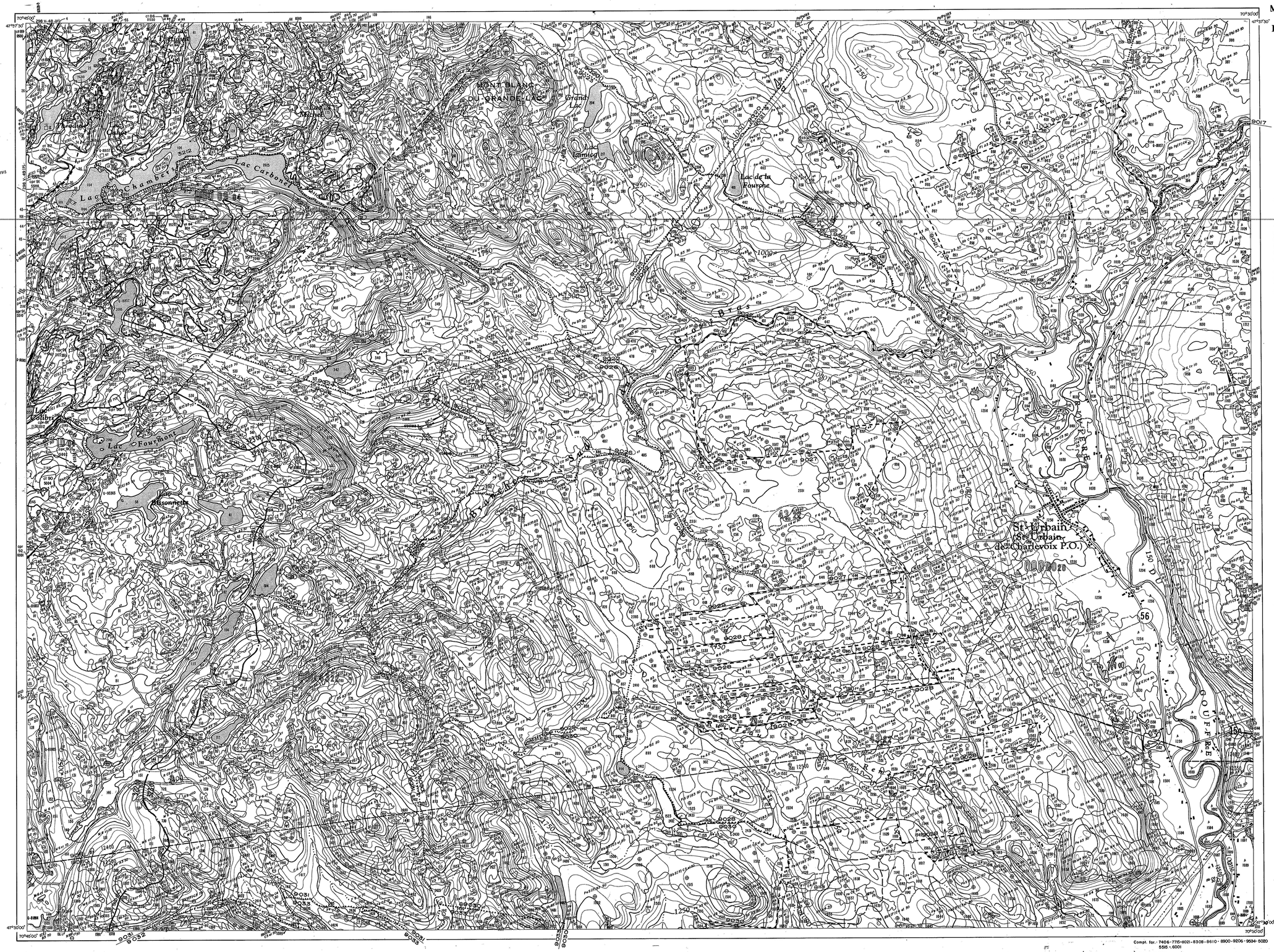


Compt. for.: 7406-775-9021-8308-8610-8900-9206-9634-9080
5510-6001

À jour : avril 1993

# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
## MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
## SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

# CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

# V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ne pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

## LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc avec réserve
Coupe à blanches bandes et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Drainage partiel (drainé au à pied)
Drainage complet
Plantation en résineux
Plantation de feuillus
Ensemencement
Épandage commercial
Récolte dans les îlotiers boisés (aucune libre)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et sont sujettes de la légende forestière.

## LÉGENDE FORESTIÈRE

### TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — (plantation)

Pessière
— — (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (épinette blanche)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette blanche)

Sapinière
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — à thuya (où ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — (plantation)

Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Pinède de pin sylvestre

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze hybride)
— — (plantation de mélèze laricin)

### TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec thuya
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec thuya
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec cèdre
Érable à sucre avec pin blanc
Érable rouge avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleau à bouleau blanc
Bouleau à bouleau jaune
Peuplier
Érable rouge
— — à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
— — à pin gris
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, vélégolfe, centre de ski, terrain de golf, etc.

### PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en cloner
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brulis partiel

### DÉFOLIATION

⊖ 0-50%  ⊕ 50-100%

### ORIGINE

Coupe totale
Brulis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

### CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

| CLASSES | TIGES DBH |
|---|---|
| 0 (semis) | 0-30 mm |
| 10 " | 31-80 " |
| 20 " | 81-80 " |
| 30 " | 81-80 " |
| 40 " | 81-80 " |
| 50 " | 81-80 " |
| 60 " | 81-80 " |
| 80 " | 81-80 " |

FORÊT ÉTAGÉE

| CLASSES | |
|---|---|
| 70-30 (semis) | 30-70 (semis) |
| 80-30 " | 30-80 " |
| 80-30 " | 30-80 " |
| 80-30 " | 30-80 " |
| 80-30 " | 30-80 " |
| 80-30 " | 30-80 " |
| 80-30 " | 30-80 " |

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Plus de 2 hectares de feuillus dominants, majorité des tiges entre 0 et 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 80 ans.
Vieilleux irrégulier: Plus de 2 hectares de feuillus dominants, majorité des tiges surtout de 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges surtout de 80 ans.

### CLASSES DE PENTE

| CLASSES | % DE PENTE | SYMBOLES CARTO. |
|---|---|---|
| Légère | 0 à 30% | inconn |
| Modérée | 30 à 50% | ? |
| Forte | 50 à 80% | ? |
| Abrupte | 80 % et plus | ? |
| Superficie minimale de pente: 0,5 ha | | |

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les fiches publiques seulement.

### EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 c2 f20 6
- S1 — défoliation
- E1 — classe d'âgeste
- C3 — classe d'âge perturbation
- c2 — classe de hauteur
- f20 — classe de densité
- 6 — sous groupe d'essences
- g — groupement d'essences

R C3 c6 f21
- R — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- c6 — classe de l'origine
- f21 — classe de densité
- 6 — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- 6 — type de couvert

### GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

| DENSITÉ \ HAUTEUR | 1 (0m) | 2 (1m) | 3 (4m) | 4 (7m) | 5 (12m) | 6 (+m) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A 80% | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | 6 |
| B 60% | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | 6 |
| C 40% | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | 6 |
| D 25% | D1 | D2 | D3 | D4 | D5 | 6 |

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. — BLAIS, MONEL, LUSSIER ET ASS.
SIGNATURE: [signature]

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

### COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 3
Unité de gestion: 33
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 45*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 09
Concessionnaire ou autres: 16
Bassin hydrographique: 32500*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée: 0313
Municipalité: 1200*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 3211*
Région écologique: 8 f

NRC: 395 CHARLEVOIX

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

(Photographie aérienne: 1981
Carte forestière: Année de publication: 1982-1983
Année de révision:

Divisions territoriales en date du 1982/10/1
Déclinaison magnétique: 19° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

### TABLEAU D'ASSEMBLAGE

| | | |
|---|---|---|
| 21-M-14 S.E. S.O. | 21-M-15 S.E. S.O. | 21-M-16 S.E. S.O. |
| 21-M-11 N.E. N.O. S.E. S.O. | 21-M-10 N.E. N.O. S.E. S.O. | 21-M-9 N.E. N.O. S.E. S.O. |
| 21-M-6 N.E. N.O. | 21-M-7 N.E. N.O. | 21-M-8 N.E. N.O. |

**21 M/10 S.E.**

2